

2021

# RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE





**Edition/Réalisation**

Commission internationale de la Meuse  
Palais des congrès  
Esplanade de l'Europe 2  
4020 Liège  
Belgique

[www.meuse-maas.be](http://www.meuse-maas.be)

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>MOT DU PRESIDENT</b>	<b>2</b>
<b>FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION</b>	<b>3</b>
<b>ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION</b>	<b>4</b>
<b>COMPOSITION DE LA CIM EN 2021</b>	<b>5</b>
<b>LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2021</b>	<b>7</b>
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	7
GP CHIMIE (C)	9
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	10
GT MONITORING (M)	12
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	13
GP ECOLOGIE (E)	14
GT REGIE / COORDINATION (R)	16
<b>PUBLICATIONS</b>	<b>17</b>

## MOT DU PRESIDENT



Les inondations de juillet ont dramatiquement marqué l'année 2021 pour la Commission internationale de la Meuse avec, pour la majorité de ses membres, son lot de victimes et de destructions. S'il le fallait encore, elles nous ont rappelé l'impératif de coopérer à l'échelle du bassin de la Meuse et d'anticiper collectivement le changement climatique et ses effets, comme cela a été le cas en septembre avec le séminaire d'échanges entre les services d'hydrométrie et de prévision des crues sur les bassins de la Meuse et de l'Escaut.

Malgré cette situation hydrologique particulière au cours de l'été 2021, les recommandations du Plan d'approche des étiages exceptionnels publié en décembre 2020 ont commencé à être mises en œuvre, notamment via la publication sur le site internet de la CIM des avis communs d'étiage, permettant leur accès au grand public.

2021 a été une année de bilan et de consolidation de nos travaux, avec la production de notre rapport triennal sur la qualité des eaux de la Meuse pour la période 2017-2019, la validation de notre plan faitier de gestion des risques d'inondation et la mise en consultation de notre plan de gestion « DCE ». Ces deux plans de gestion, DCE et DI, constituent une sorte d'« arrêt sur image », faisant objectivement et sans concession le point sur ce qui va et de ce qui ne va pas. Ils ont également dégagé les pistes de progrès à faire qui vont guider nos travaux pour les 5 prochaines années.

2021 a également permis d'ouvrir de nouvelles perspectives au regard des enjeux majeurs de notre bassin : mise sur les rails du nouveau système d'avertissement et d'alerte aux pollutions exploité en commun par la CIM et la CIE ; engagement d'un travail approfondi sur les sujets d'écologie et de biodiversité aquatique, avec la prise en main de ce sujet par plusieurs groupes de travail et la création d'un nouveau groupe de travail Poissons qui succède au groupe de projet « Ecologie-Experts Poissons ». Alors que l'Union européenne prend en main la problématique des per et polyfluoroalkyls (PFAS), aux enjeux sanitaires majeurs, avec leur inscription dans les substances surveillées au titre de la DCE et l'élaboration de projets de restrictions, il est également important que notre commission y apporte une contribution dans son domaine de compétence, la connaissance.

Il est important de mieux faire connaître à présent tout ce travail collectif et cet exemple remarquable de coopération autour de la protection d'une ressource commune, mais également de la diminution d'un risque d'inondation malheureusement aussi partagé. C'est désormais fait avec un site Internet traduit en anglais et qui devrait encore évoluer pour être toujours plus accessible.

Je remercie toutes les délégations, les observateurs ainsi que le Secrétariat de la CIM pour notre excellente collaboration et tous ces succès, obtenus dans un contexte particulièrement difficile.

Dr. Alby Schmitt,  
Président de la CIM 2021-2022

## FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission ([www.meuse-maas.be](http://www.meuse-maas.be)).

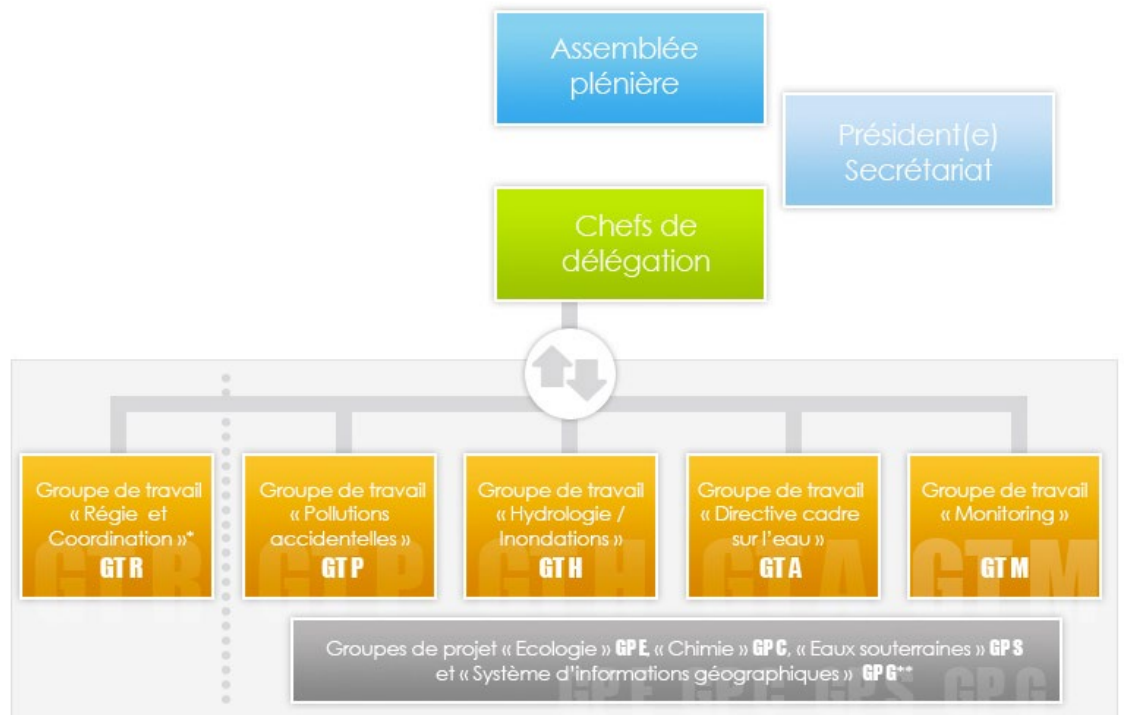
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faîtière pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

## ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



\*\* *Momentanément mis en veille*

## COMPOSITION DE LA CIM EN 2021

### Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

**Pour l'Allemagne :** Madame **Heide JEKEL**, Division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des Consommateurs (BMUV)

**Pour la Belgique fédérale :** Madame **Marie-Christine LAHAYE**, Service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

**Pour la Région de Bruxelles-capitale :** Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

**Pour la Région flamande :** Monsieur **Bernard DEPOTTER**, Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), représenté par Monsieur **Didier D'HONT**

**Pour la Région wallonne :** Monsieur **Olivier DEKYVERE**, Inspecteur général f.f Département des Politiques européennes et des Accords internationaux (DPEAI), du Service Public de Wallonie Agriculture Ressources Naturelles Environnement (SPW ARNE)

**Pour la France :** Madame **Aline LOMBARD**, adjointe au chef de service eau biodiversité paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

**Pour le Grand-Duché de Luxembourg :** Monsieur **Henri HANSEN**, Conseiller de direction, Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau

**Pour les Pays-Bas :** Madame **Liz van DUIN**, Directrice, Ministerie van Infrastructuur en Waterstaat (Ministère de l'Infrastructure et de l'Etat des Eaux), Directoraat-generaal Water en Bodem, Directie Waterkwaliteit, Ondergrond en Marien (Direction générale de l'Eau et du Sol, Direction Qualité de l'eau, Sous-sol et Milieu marin représentée par Monsieur **Mattie BUSCH**.



**La Commission était soutenue par :****Le Président**

Monsieur **Alby Schmitt** (FR)

**Le Secrétariat permanent**

Monsieur **Jean-Noël PANSERA**, Secrétaire général

Monsieur **Jérôme DELVAUX**, Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY**, Office Manager

**Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs**

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Madame <b>Aline LOMBARD</b> (FR)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur <b>Leon STELTEN</b> (NL)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur <b>Frédéric CHEROT</b> (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Madame <b>Nathalie KLASSEN</b> (DE)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur <b>Jean-Pierre WAGNER</b> (FR)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur <b>Johan COECK</b> (VL)
Pour le GP Système d'information géographique (GP G) :	Madame <b>Stéphanie ZAROS</b> (WL) / Madame <b>Marie WENIN</b> (WL)
Pour le GP Chimie (GP C) :	Monsieur <b>Bert HIDDING</b> (NL)

**Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :**

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Sportvisserij Nederland

Union Benelux

## LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2021

### GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

#### REALISATIONS 2021

---

L'année 2021 fut une année importante dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). En effet, celle-ci voyait s'achever le 2<sup>ème</sup> cycle des plans de gestion mais aussi et surtout la préparation du 3<sup>ème</sup> cycle qui débutera en 2022.

Chaque Etat ou Région a rédigé un plan visant à permettre l'atteinte des objectifs fixés par la Directive pour les masses d'eau de surface et souterraines situées sur leur partie du district hydrographique international (DHI) de la Meuse. De même, ces Etats et Régions se sont coordonnés au sein de la CIM pour produire une partie faitière à ces plans nationaux/régionaux traitant de tous les aspects transfrontières et de la coordination internationale.

La rédaction de cette partie faitière a débuté en 2019 avec la mise à jour des questions importantes en matière de gestion de l'eau dans le DHI de la Meuse. Ce sont, ensuite, les objectifs environnementaux et le programme de mesures qui ont été actualisés sur base des travaux réalisés par chaque Etat ou Région. En parallèle, une consultation du public sur le projet de partie faitière du plan de gestion DCE du DHI de la Meuse, 3<sup>ème</sup> cycle, s'est tenue du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021. Les remarques formulées dans ce cadre ont été prises en compte lors de la finalisation de la rédaction de ce document.

A la fin de l'année 2021, le projet final de la partie faitière était presque achevé. Quelques dernières modifications permettront une approbation définitive de celle-ci avant la fin du mois de mars 2022.

#### *Plan d'approche des étiages exceptionnels*

Les étiages exceptionnels restent l'une des thématiques importantes abordées par le GT A. Cependant, vu la charge de travail imposée par la rédaction de la partie faitière du plan de gestion DCE du DHI de la Meuse, 3<sup>ème</sup> cycle, les discussions sur ce point ont été mises entre parenthèses en cette année 2021

## PERSPECTIVES 2022

---

L'année 2022 verra le GT A redémarrer ses discussions sur la mise à jour du plan d'approche des étiages exceptionnels. A ce titre, le groupe échangera notamment sur les impacts observés et quantifiés lors des épisodes d'étiages exceptionnels de ces dernières années mais également sur les mesures prévues pour les masses d'eau aux frontières pour lesquelles la réduction des débits en période d'étiage est un facteur décisif dans la non-atteinte du bon état / potentiel écologique au titre de la DCE.

Des échanges seront également menés sur la mise en œuvre des programmes de mesures DCE.

## GP CHIMIE (C)

### REALISATIONS 2021

---

L'année 2021 fut une année de transition pour le GP C.

Celle-ci a débuté par la finalisation du mandat qui lui avait été donné dans le cadre de la rédaction de la partie faitière du plan de gestion DCE du DHI de la Meuse, 3ème cycle, et, plus précisément par la finalisation du calcul des charges de nutriments dans le DHI Meuse. Ce point a fait l'objet d'un rapport (disponible sur le site de la CIM) par l'institut Deltares.

En fin d'année, le GP C a reçu un nouveau mandat temporaire afin de débiter des travaux sur la thématique des PFAS dans le DHI de la Meuse. Dans un premier temps, ce mandat prévoit de réaliser :

- L'inventaire de la présence de PFAS dans les eaux de surface de la Meuse ;
- L'Inventaire des sources potentielles de PFAS dans les eaux de surface de la Meuse.

Une première réunion s'est tenue en décembre 2021 afin de définir la méthode de travail qui permettra de répondre à ces nouvelles tâches.

### PERSPECTIVES 2022

---

2022 verra le début des travaux du groupe sur la thématique des PFAS tel que repris dans son nouveau mandat.

## GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

## REALISATIONS 2021

Au cours de l'année 2021, le GT H a poursuivi la préparation du Plan de gestion faitier des risques d'inondations (PGRI) pour le DHI de la Meuse, 2ème cycle, afin de soumettre le projet à la consultation du public. Le document final a été validé par l'assemblée plénière du 17 décembre 2021 et publié sur le site internet de la Commission.

Les groupes de travail « Hydrologie/Inondations » de la CIM et de la CIE (Commission Internationale de l'Escaut) ont organisé un séminaire d'échange des services chargés de l'hydrométrie et de la prévision des crues les 16 et 17 septembre 2021 à Liège. Douze propositions ont été retenues à l'issue de ce séminaire permettant de compléter les paragraphes correspondant au développement de la coopération internationale dans ces domaines pour la partie faitière du PGRI.



*Séminaire d'échange des services chargés de l'hydrométrie et de la prévision des crues*

Les résultats du suivi en commun des étiages ont été publiés sur le site internet de la CIM de juin à octobre 2021, permettant ainsi leur diffusion au grand public, conformément à une recommandation du plan d'approche des étiages exceptionnels. Suite à une pluviométrie intense, aucune situation d'étiage n'a été constatée sur les stations du suivi en commun en 2021 ; par contre, des crues estivales extrêmes ont provoqué de nombreux dégâts au sein du DHI de la Meuse.

Le GT H a par ailleurs proposé d'élargir le réseau de suivi des étiages et a élaboré quelques propositions pour actualiser et compléter le plan d'approche des étiages exceptionnels dans une seconde phase. Il a également proposé la mise en place d'un outil de bancarisation et de mise à disposition du grand public des résultats du suivi en commun de l'étiage.

PERSPECTIVES 2022

---

Le GT H poursuivra la mise en œuvre des recommandations du plan d’approche des étiages exceptionnels avec, notamment, l’évolution du réseau de suivi en commun des étiages pour la campagne 2022, l’outil de bancarisation et de mise à disposition du grand public des résultats et une visite technique de la centrale nucléaire de Chooz.

Un nouveau séminaire d’échange des services chargés de l’hydrométrie et de la prévision des crues sera organisé courant 2022 ce qui permettra au GT H de rédiger un retour d’expérience sur les crues de juillet 2021. Le GT H travaillera également sur la mise en place d’un outil permettant au grand public de visualiser l’ensemble des stations de prévision des crues du DHI de la Meuse et d’accéder aux données fournies par les stations des Etats et Régions correspondants.

## GT MONITORING (M)

### REALISATIONS 2021

---

Deux activités principales ont occupé le GT M lors de cette année 2021.

Il s'agit tout d'abord de l'évaluation périodique du réseau de mesures homogène (RMH). De cette évaluation ressortent quelques points principaux.

Il apparaît ainsi que le RMH actuel permet de répondre à son objectif de donner une image globale de la qualité des eaux dans le DHI Meuse. Cependant, la question a été posée de la nécessité de modifier la liste des substances suivies dans le RMH, notamment les pesticides, et la matrice dans laquelle les analyses sont réalisées. Le groupe se penchera sur ces questions dans le courant de l'année 2022.

L'année 2021 a également vu la rédaction du rapport d'évaluation de la qualité des eaux du bassin de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (période 2017-2019).

L'évolution globalement positive de la qualité des eaux de la Meuse et de ses affluents depuis la fin des années 90 observée dans les rapports précédents peut à nouveau être mise en évidence. Il reste néanmoins vrai que des efforts restent à fournir sur certains points, notamment pour diminuer les apports en azote et en particulier en nitrates. Il faudra également rester vigilant face à l'arrivée de nouvelles substances (dites « substances émergentes ») telles que les perturbateurs endocriniens dont les effets sur les communautés vivantes sont de mieux en mieux connus. Ce rapport est disponible sur le site internet de la CIM.

Enfin, le GT M a rédigé un rapport sur le suivi de l'évolution de la température de la Meuse sur une période de 20 ans.

### PERSPECTIVES 2022

---

Lors de l'année 2022, le GT M sera appelé à finaliser le rapport sur l'évolution de la température de la Meuse sur une période de 20 ans (1999-2019) évaluée sur base des données du réseau de mesures homogène de la Commission Internationale de la Meuse.

Le groupe poursuivra également ses travaux sur la mise à jour du RMH en évaluant la nécessité d'ajouter certains paramètres, en particulier les pesticides, à la liste des substances suivies ou encore la possibilité de réaliser ce suivi dans une autre matrice que l'eau (sédiment, biote).

## GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

### REALISATIONS 2021

---

Le GT P s'est réuni au cours d'un atelier commun avec la CIE auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des centres principaux d'alerte (CPA) des Parties. Cette année, cet atelier s'est déroulé en deux temps et s'est tenu sous forme d'une vidéoconférence étant donné la situation sanitaire.

Dans un premier temps, les délégations ont échangé avec les services opérationnels sur le fonctionnement du Système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) sur base des notifications et des résultats enregistrés lors de l'exercice d'alerte et des tests de communication mensuels.

Au cours de la période courant du 1er septembre 2020 au 31 août 2021, 40 notifications ont été transmises au total par l'intermédiaire du SAAM, parmi lesquelles 3 alertes, 32 informations et 2 demandes d'informations. Ces notifications ont été déclenchées suite à des détections de substances diverses telles que, par exemple, des hydrocarbures (8x), du tributylphosphate (7x) ou encore de l'éther diisopropylique (3x). Dans 8 cas, les substances détectées n'ont pas pu être détectées.

L'état d'avancement de la mise à jour de l'outil informatique soutenant le fonctionnement du SAAM a également été présenté et discuté. Une première ébauche de la forme que prendra ce nouvel outil a été partagée. La finalisation de la mise à jour du SAAM sera effective dans le courant de l'année 2022.

Pour la seconde partie de l'atelier, les différentes délégations ont présenté leurs procédures internes mises en place dans le cadre de la notification de pollutions à caractère international via le SAAM. Ces échanges ont permis de mettre en évidence que les CPA fonctionnent dans des structures plus ou moins complexes dont les champs d'activité divergent.

### PERSPECTIVES 2022

---

Outre ses tâches classiques, le GT P aura pour objectif en 2022 de mener à terme la mise à jour de l'outil informatique soutenant le fonctionnement du SAAM. Lorsque celle-ci aura pu être finalisée, les CPA pourront être formés à l'utilisation de ce nouvel outil pour l'envoi des notifications du SAAM.



## GP ECOLOGIE (E)

### REALISATIONS 2021

---

Dans le cadre du suivi du Plan directeur des poissons migrateurs, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2020. Il a été constaté que les travaux menés dans ce cadre se poursuivaient dans la bonne direction même si de nombreux efforts restent à fournir.

Le coup d'envoi pour l'ouverture partielle des écluses du Haringvliet (projet De Kier) avait été donné en 2018 et ses premières véritables opérations de prise d'eau n'ont pu être réalisées qu'en janvier 2019 en raison de la sécheresse persistante. Par le biais d'un important programme de recherche, les Pays-Bas assureront pas à pas le suivi du projet qui sera confronté aux objectifs préconisés. En 2021, les premiers résultats préliminaires des études de suivi ont été présentées au GP E. Il ressort de ceux-ci que l'ouverture partielle du Haringvliet a un impact positif sur la libre circulation des poissons depuis et vers la Mer du Nord.

Lors de l'année 2021, les travaux de restauration de la franchissabilité écologique pour la montaison sont poursuivis avec la mise en service de nouvelles passes à poissons sur le cours principal de la Meuse, à Dinant en Wallonie, mais également sur ses affluents.

La collecte des données de monitoring s'est également poursuivie avec la mise à jour des fiches dédiées au suivi des populations de saumons et d'anguilles dans le DHI de la Meuse. Bien que le nombre de saumons en montaison observés reste (globalement) réduit, il est toutefois à noter au cours des dernières dizaines d'années une tendance à la hausse qui semble, malheureusement, avoir atteint un plafond ces dernières années voire même avoir amorcé une légère diminution. La situation des populations d'anguille est quant à elle bien plus sombre puisqu'une diminution progressive de celles-ci est observée depuis les années 2000. Le suivi de la mise en œuvre du plan directeur poissons migrateurs a fait l'objet de la publication d'une brochure disponible sur le site internet de la CIM.

Ces informations pourraient à l'avenir être la base d'une éventuelle coopération avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) sur ce thème. A ce sujet, des contacts ont été pris avec cette dernière afin d'examiner la possibilité de consacrer un rapport commun aux données de monitoring concernant les poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin.

## PERSPECTIVES 2022

---

Outre la poursuite du suivi du Plan directeur des poissons migrateurs Meuse, le groupe de projet poursuivra à l'avenir la collecte des données de monitoring provenant des différentes délégations et relatives aux poissons migrateurs. Une attention particulière sera portée au suivi des conséquences de l'ouverture partielle du Haringvliet.

## GT REGIE / COORDINATION (R)

### REALISATIONS 2021

---

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents soumis pour approbation aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière.

Dans ce cadre, le GT R a veillé au respect du calendrier pour l'achèvement des parties factuelles du plan de gestion DCE du DHI de la Meuse, 3<sup>ème</sup> cycle, (produit du GT A), du Plan de gestion des risques d'inondation de la Meuse, 2<sup>ème</sup> cycle (produit du GT H), du rapport triennal sur la qualité des eaux de la Meuse 2017-2019 (produit du GT M) et du Plan Directeur sur les poissons migrateurs (produit du GP E).

Le GT R a par ailleurs coordonné le projet de brochure sur le plan d'approche des étiages exceptionnels, permettant sa publication en septembre 2021 ainsi qu'un document "grand public" sur le plan directeur sur les poissons migrateurs, publié en décembre 2021.

Le GT R a suivi l'actualisation du système d'Avertissement et d'Alerte (SAAM/SAAE) commun à la CIM et la CIE, pour une mise en service en cours d'année 2022.

Il s'est également fortement impliqué dans l'élaboration de propositions pour le projet de la phase 2 du plan d'approche des étiages exceptionnels dans le DHI de la Meuse en coordonnant la synthèse des avis, attentes et besoins des délégations permettant leur mise en œuvre par les groupes de travail.

Enfin, le GT R a suivi et coordonné les propositions d'élargissement des mandats des groupes de travail sur le thème de l'écologie.

### PERSPECTIVES 2022

---

Le groupe de travail poursuivra ses tâches de soutien à l'égard des chefs de délégation et de la Commission et veillera à la finalisation de la partie factuelle du plan de gestion dans le cadre de la DCE.

Le GT R finalisera les propositions pour le projet de la phase 2 du Plan d'approche des étiages exceptionnels et suivra leur mise en œuvre dans les groupes de travail et poursuivra la coordination des discussions sur l'élargissement des mandats des groupes de travail sur le thème de l'écologie.

Le GT R suivra la finalisation des développements du système commun d'Avertissement et d'Alerte (SAAM/SAAE) pour une mise en service en cours d'année 2022.

## PUBLICATIONS

Ont été publiés en 2021 les documents suivants :

- *Rapport annuel 2020 ;*
- *Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du « plan directeur pour les poissons migrateurs dans le bassin de la Meuse » (2011-2020) ;*
- *Réseau de mesures homogène - Résultats 2017-2019 ;*
- *Brochure : les étiages dans le bassin versant de la Meuse ;*
- *Projet de partie faîtière du plan de gestion du DHI de la Meuse, 3ème cycle de la DCE ;*
- *Partie faîtière du plan de gestion des risques d'inondation pour le DHI de la Meuse, 2ème cycle de la DI (2022-2027).*

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission [www.meuse-maas.be](http://www.meuse-maas.be).

